

# « De l'angélus de l'aube à l'angélus du soir » : être militante à temps plein dans les syndicats féminins chrétiens en France durant l'entre-deux-guerres

JOCELINE CHABOT\*

*Les syndicats féminins chrétiens en France naissent de la volonté manifestée par des femmes issues des milieux catholiques sociaux de doter les ouvrières et les employées d'une organisation syndicale autonome et non mixte, c'est-à-dire regroupant exclusivement des femmes, et nettement chrétienne. De ses organisations féminines ressortent des personnalités fortes qui nous sont révélées par l'analyse des parcours militants. Nous nous proposons de recourir à la méthode biographique de façon à rendre compte, d'une part, du portrait sociologique du militantisme féminin et, d'autre part, de l'itinéraire des principales dirigeantes des syndicats féminins chrétiens durant l'entre-deux-guerres. Ces itinéraires sont à la fois exceptionnels mais aussi exemplaires du parcours de nombreuses militantes féminines chrétiennes. Dans une société basée sur des rapports sociaux de sexe inégalitaires, les syndicats féminins en tant qu'organisations autonomes offrent aux militantes un cadre qui leur permet d'échapper aux contraintes imposées à leur sexe tout en favorisant l'acquisition de compétences qu'elles utilisent de façon positive au sein du mouvement syndical mixte.*

*In France, female Christian unions were established through the will manifested by women of Catholic social background to provide female workers and employees with an autonomous, unmixed union organization, that is, an organization exclusively for women and solidly Christian. From these female organizations emerged some strong personalities, revealed to us through an analysis of their militant careers. Following a biographical method, the author first provides a sociological portrait of women's militantism and secondly chronicles the interwar careers of the principal leaders of the female Christian unions. These careers are both exceptional, yet typical of those of many female Christian unionists. In a society based on unequal gender relations, female unions, as autonomous organizations, offered women a forum that allowed them to escape the restrictions imposed on them while encouraging the acquisition of skills that they used to good effect in the wider union movement.*

\* Joceline Chabot est professeur d'histoire d'Europe contemporaine à l'Université de Moncton.

AUX ORIGINES du syndicalisme féminin chrétien, on retrouve des organisations qui naissent dans une certaine dispersion commandée par les circonstances. À Lyon, en 1899, Marie-Louise Rochebillard<sup>1</sup>, une femme issue d'une famille de la bourgeoisie catholique mais ruinée par la mort prématurée du père, fonde le premier syndicat féminin chrétien, celui des ouvrières de l'aiguille<sup>2</sup>. Bientôt naîtront deux autres organisations regroupant des ouvrières de la soie et des employées. Puis, c'est à Paris en 1902, sur l'initiative d'une religieuse de la communauté des Filles de la Charité, soeur Milcent, que sont institués les syndicats de l'Abbaye animés par des femmes laïques, mais profondément chrétiennes. Quelques années plus tard, en 1909, deux militantes catholiques sociales, Andrée Butillard et Aimée Novo<sup>3</sup>, créent le Syndicat des ouvrières à domicile établi dans le quartier de Plaisance (XIV<sup>e</sup> arrondissement) à Paris.

Les syndicats féminins chrétiens naissent de la volonté manifestée par des femmes issues des milieux catholiques sociaux de doter les ouvrières et les employées d'une organisation syndicale autonome, non mixte, c'est-à-dire regroupant exclusivement des femmes, et nettement chrétienne<sup>4</sup>. À la veille de la Première Guerre mondiale, les syndicats féminins se sont regroupés au sein de trois fédérations féminines : l'Union centrale des syndicats professionnels féminins, sise rue de l'Abbaye à Paris; la Fédération française des unions de syndicats professionnels féminins, sise boulevard des Capucines à Paris; et finalement, la Fédération des syndicats libres féminins de l'Isère, constituée autour de la forte personnalité de Cécile Poncet qui a fondé ces organisations en 1906. L'implantation de cette fédération fortement auto-

1 Sur Marie-Louise Rochebillard voir sa notice dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français, Quatrième partie, 1914–1939*, tome 40, sous la direction de Jean Maitron, Paris, Éd. Ouvrières, 1991.

2 Les syndicats fondés par Rochebillard sont les premiers à ne regrouper que des ouvrières. Jusqu'à cette date, les organisations créées sous l'égide des catholiques sociaux réunissaient les ouvrières et les patrons au sein de la même structure corporative. Pour une présentation générale des syndicats mixtes voir l'ouvrage d'Auguste Pawlowski, *Les syndicats féminins et les syndicats mixtes en France : leur organisation, leur action professionnelle, économique et sociale, leur avenir*, Paris, Alcan, 1912.

3 Sur Aimée Novo nous ne possédons que peu d'informations. En revanche, Andrée Butillard a fait l'objet de plusieurs recherches et d'une biographie : Henri Rollet, *Andrée Butillard et le féminisme chrétien*, Paris, Éd. Spes, 1960.

4 Rappelons que le syndicalisme chrétien s'inscrit dans un mouvement plus large que l'on désigne sous le vocable de catholicisme social marqué par l'engagement de nombreux catholiques dans l'action sociale. Le catholicisme social regroupe l'ensemble des mouvements qui ont voulu résoudre la question sociale, c'est-à-dire l'ensemble des problèmes sociaux nés du libéralisme économique et de la révolution industrielle. Sur le catholicisme social, nous disposons d'une abondante bibliographie; nous renvoyons le lecteur aux ouvrages pionniers de J.-B. Duroselle, *Les débuts du catholicisme social en France (1822–1871)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1951; Robert Talmy, *Aux sources du catholicisme social. L'École de La Tour du Pin*, Paris, Éd. Desclée de Brouwer, 1963; J.-M. Mayeur, *Catholicisme social et démocratie chrétienne. Principes romains et expériences françaises*, Paris, Éd. du Cerf, 1986; *Le mouvement social catholique en France au XX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de Denis Maugeness, Paris, Éd. du Cerf, 1990.

miste demeure régionale et de moindre envergure que les deux fédérations parisiennes dont le rayonnement s'exerce sur une base nationale<sup>5</sup>.

En 1919, lorsque les organisations féminines adhèrent à la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), elles conservent une certaine indépendance. Dans son étude sur la CFTC, Michel Launay a montré comment les deux grandes fédérations féminines avaient préservé leur autonomie. L'Union centrale des syndicats de l'Abbaye et la Fédération du boulevard des Capucines constituent de véritables confédérations de syndicats féminins. Statutairement, il ne peut y avoir de confédérations dans une confédération. C'est donc par le truchement des fédérations de métier – comme par exemple la fédération des employés catholiques qui réunit des syndicats féminins et masculins – que les organisations féminines sont intégrées et représentées à la CFTC<sup>6</sup>. Cela permet aux deux confédérations féminines de garder une grande liberté dans la mise en oeuvre de leur plan d'action et de leur développement. Quant à leur croissance, sans être spectaculaire, elle est continue jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale<sup>7</sup>. C'est ainsi qu'en 1938, à la veille de la guerre, les femmes comptent pour 23 pour cent des membres de la CFTC. Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'elles constituent une force majeure au sein de la Confédération et qu'elles contribuent de manière significative à son essor pendant près de 20 ans<sup>8</sup>.

De ces organisations féminines ressortent des personnalités fortes qui nous sont révélées par l'analyse des parcours militants. Dans quelle mesure l'organisation des femmes au sein de syndicats non mixtes a-t-elle favorisé

5 Sur les syndicats de l'Isère : E. Guerry, *Les syndicats libres féminins de l'Isère*, Grenoble, 1921; M. Ratto et A. Gautier, « Les syndicats libres féminins de l'Isère, 1906–1936 », *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, n° 3, 1996, p. 117–139.

6 Michel Launay, *La C.F.T.C. Origines et développement 1919–1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1986, p. 39–40.

7 Sur le développement des syndicats féminins et de la CFTC, on peut se référer à Launay, *La C.F.T.C.*; Joceline Chabot, « Les syndicats féminins chrétiens en France de 1899 à 1944 : pratiques et discours d'une culture féminine », thèse pour le doctorat en histoire sociale sous la direction de Madeleine Rebérioux, Université de Paris VIII, 1998.

8 C'est en 1944, à la suite d'une réunion du bureau confédéral provisoire reconstitué à la Libération, que la décision de dissoudre unilatéralement les syndicats féminins est adoptée par les membres présents et en l'absence de déléguées des organisations féminines. Cette manière de faire est tout à fait exceptionnelle dans le cadre d'une organisation syndicale. La raison invoquée pour expliquer la dissolution des organisations féminines est celle de la « collaboration » de deux des dirigeantes de l'Union des syndicats féminins, Marguerite Lafeuille, secrétaire générale de l'Union, et Gilberte Pivert, secrétaire de l'Union professionnelle féminine du vêtement, qui ont accepté la Charte du travail promulguée par le gouvernement de Vichy. Rappelons que la majorité des dirigeants de la CFTC, en accord avec la position du secrétaire général, Gaston Tessier, avait pris ses distances par rapport à la Charte. Il faut donc souligner combien cette explication est peu plausible dans la mesure où des dirigeants de fédérations affiliées à la centrale chrétienne, tels Jules Mennelet, de la Fédération des employés et secrétaire adjoint de la CFTC ou encore Jean Pérès, le secrétaire de la Fédération de la métallurgie, ont collaboré à la Charte sans que cela ne menace la vie de leur organisation au moment de la Libération.

l'émergence de militantes d'envergure dans le mouvement syndical chrétien? Cette question pose le problème fondamental des rapports sociaux de sexe au sein d'une culture – celle du mouvement ouvrier – largement masculine<sup>9</sup>. Notre hypothèse est que dans une société basée sur des rapports sociaux de sexe inégalitaires, les syndicats féminins en tant qu'organisations autonomes offrent aux militantes un cadre qui leur permet d'échapper aux contraintes imposées à leur sexe tout en favorisant l'acquisition de compétences qu'elles utilisent de façon positive au sein du mouvement syndical mixte.

Nous nous proposons de recourir à la méthode biographique de façon à rendre compte, d'une part, du portrait sociologique du militantisme féminin et, d'autre part, de l'itinéraire des principales dirigeantes des syndicats féminins chrétiens durant l'entre-deux-guerres. Nous entendons montrer combien ces itinéraires sont à la fois exceptionnels mais aussi exemplaires du parcours de nombreuses militantes féminines chrétiennes. Cette double approche axée sur l'analyse de biographies collectives et individuelles devrait nous permettre de restituer les logiques, les circonstances et les particularités qui ont façonné un type de militantes dans le cadre particulier de l'expérience syndicale chrétienne<sup>10</sup>.

### **Esquisse d'un portrait sociologique des militantes**

D'emblée, il est nécessaire de marquer les limites du portrait sociologique des militantes chrétiennes qu'il nous est possible de tracer pour la période de l'entre-deux-guerres. En effet, les sources disponibles pour une connaissance des syndicalistes chrétiennes demeurent limitées en l'absence d'un matériel biographique homogène<sup>11</sup>. Les organisations féminines ne nous ont pas laissé

9 Sur cette question on lira l'article de Michelle Perrot, « Le syndicalisme français et les femmes : histoire d'un malentendu », *CFDT aujourd'hui*, n° 66, mars-avril 1984, p. 41–50. On peut aussi se référer aux travaux pionniers de Marie-Hélène Zylberberg-Hocquard, *Féminisme et syndicalisme en France*, Paris, Éd. Anthropos, 1978. Finalement, on se reportera aux réflexions éclairantes de Madeleine Rebérioux, « La culture au pluriel. Une culture ouvrière », dans *Histoire de la France. Les formes de la culture*, sous la direction d'A. Burguière et J. Revel, Paris, Éd. du Seuil, 1993, p. 455–466.

10 Sur la méthode biographique, la biographie collective et la prosopographie, les chercheurs disposent d'une abondante bibliographie qui pose les problèmes de méthode et d'interprétation. S'il nous faut citer quelques titres, retenons les travaux réunis par : M. Dreyfus, C. Pennetier et N. Viet-Depaule, *La part des militants. Biographie et mouvement ouvrier : autour du Maitron. Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, Éd. de l'Atelier, 1996; G. Heure, B. Pudal et F. Matonti, « De l'usage de la biographie », *Le Mouvement social*, n° 186, janvier-mars 1999, p. 3–43; Giovanni Levi, « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, n° 6, novembre-décembre 1989, p. 1325–1336; J.-C. Passeron, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, vol. 31, n° 1, 1990, p. 3–22.

11 Rappelons qu'il est à tout fin pratique impossible d'avoir recours à l'analyse prosopographique pour le corpus des militantes syndicales de l'entre-deux-guerres. Voir les remarques de Claude Pennetier, « La production du Maitron, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* », 74<sup>e</sup> congrès annuel de la Société historique du Canada, UQAM, Groupe de discussion « Biographie et histoire », 26 août 1995.

d'informations biographiques concernant leurs militantes si tant est qu'elles aient possédé ce type d'information. Quant aux journaux syndicaux, il est rare d'y retrouver des articles relatant la vie et l'itinéraire des militantes sauf lorsque l'une d'entre elles obtient une distinction particulière. Et encore, ces chroniques demeurent d'une réserve sans doute fort appréciée des contemporains, mais bien navrante pour l'historienne en quête de biographies. Toutefois, la lecture de ces brefs articles n'est pas dépourvue d'intérêt car, généralement, on précise les fonctions occupées par celle qui fait l'objet de cette distinction tout en insistant sur les qualités particulières ou encore sur les faits d'armes – fondation de cours de perfectionnement ou de services syndicaux, élection ou nomination à des institutions sociales, participation à une grève victorieuse, résistance aux pressions et aux manœuvres des syndicats rouges – qui lui méritent un pareil honneur. Dans tous les cas, la sobriété demeure la marque distinctive des textes publiés du vivant des militantes. Le plus souvent c'est par le biais des rubriques nécrologiques que nous parvenons à obtenir des renseignements plus complets concernant le parcours d'une militante. Toute réserve n'est pas abandonnée pour autant, mais la disparition d'une des leurs semble lever certaines restrictions. Par exemple, on n'hésite moins à parler de l'origine sociale d'une militante ou encore à préciser sa date de naissance ou son cursus scolaire. Mais ce traitement de faveur – si on peut l'appeler ainsi – n'est offert qu'aux dirigeantes d'envergure nationale<sup>12</sup>. D'ailleurs la modestie semble avoir été une vertu largement partagée par les syndicalistes chrétiennes puisque pas une seule n'a succombé à la tentation de l'autobiographie<sup>13</sup>. Même constat lorsqu'on examine le tableau

12 Les journaux syndicaux ont constitué une source importante pour retracer le parcours biographique des dirigeantes des organisations féminines. Précisons que nous avons dépouillé les organes des deux fédérations féminines : *La Ruche syndicale* pour l'Union centrale des syndicats féminins et *La Travailleur* pour la Fédération française du boulevard des Capucines dont la parution s'échelonne de leur naissance jusqu'à 1936. Nous avons également consulté les journaux des organisations régionales ou des fédérations de métier dont la publication est souvent irrégulière. À titre d'exemple, citons *Le Nord social*, *La Ruche angevine*, *La Ruche toulousaine*, *L'Hermine*, *La femme fonctionnaire*. Nous avons également obtenu certaines indications biographiques à partir des archives personnelles de Gaston Tessier, secrétaire général de la CFTC (1919–1953), déposées à l'Institut d'histoire sociale à Paris. Finalement, nous avons eu l'occasion de réaliser un certain nombre d'entrevues avec des militantes des syndicats chrétiens actives dans les années 1930. Toutefois, il faudrait exploiter les fonds d'archives départementales ainsi que les archives des organisations régionales affiliées à la CFTC pour obtenir des informations complémentaires sur les militantes qui ont oeuvré au niveau régional et local.

13 Dans une étude sur les militants chrétiens du nord de la France, A. Caudron note la réticence des militants à parler d'eux-mêmes et l'explique par ce qu'il appelle l'humilité chrétienne. « Les militants ouvriers chrétiens du Nord : l'apport du *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine (Lille-Flandres)* », *Les dictionnaires biographiques du mouvement ouvrier : lectures, exploitations, apports à l'historiographie*, colloque international, novembre 1993. Plus largement, Michelle Perrot explique la difficulté des ouvriers à écrire leur autobiographie par « une tendance à l'auto-dévalorisation de toutes les vies ouvrières » dans « *Le Dictionnaire comme lieu de mémoire* », *La part des militants*, sous la direction de Dreyfus *et al.*, p. 16.

d'honneur des « biographiées » puisqu'à l'exception des noms de Maria Bardot et de Madeleine Tribolati, pas un seul autre n'y figure<sup>14</sup>.

Malgré la quasi-absence de biographies et d'autobiographies constituées, il est tout de même possible de recourir à un matériel biographique facilement accessible à partir du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* et de compléter ainsi l'ensemble des informations dont nous disposons par ailleurs. Il ne saurait être question de retracer ici l'histoire de cette oeuvre monumentale qui a pris naissance il y a plus de 40 ans sur l'initiative de Jean Maitron<sup>15</sup>. Le *Maitron* qui totalise plus de 100 000 notices constitue un outil remarquable pour une meilleure connaissance des militantes syndicales. La quatrième série, qui nous intéresse plus particulièrement ici, porte sur les années 1914 à 1939 et compte plus de 60 000 notices. Le dépouillement du *Maitron* en vue de répertorier les militantes syndicales représente donc un travail considérable. Toutefois, les biographies consacrées à des femmes ne forment guère plus de 2 à 5 pour cent des notices selon les volumes. C'est à la fois peu et beaucoup. C'est peu en comparaison du nombre de militants que compte le *Dictionnaire*. Si la faible représentation des femmes dans le *Maitron* tient à plusieurs facteurs, il demeure une réalité incontournable : durant l'entre-deux-guerres, les femmes ne sont pas aussi nombreuses que les hommes à avoir une activité militante. Même si les auteurs du *Dictionnaire* ont assoupli leurs critères de sélection pour obtenir une meilleure représentation féminine, le poids numérique de celles-ci reste faible<sup>16</sup>. Mais c'est aussi beaucoup dans la mesure où ce pourcentage (2 à 5 pour cent de notices par volume) nous a permis de retenir 1 000 biographies de syndicalistes – toutes tendances confondues – pour l'ensemble de la période.

Quel type d'informations peut-on retrouver à partir de ces notices? Une remarque préliminaire s'impose : le *Maitron* rassemble des biographies de longueur très variable. Comme le précise Claude Penetier, on retrouve deux grandes catégories de militants : d'une part les dirigeants d'envergure nationale pour lesquels on possède un nombre considérable de renseignements; d'autre part, les militants régionaux et locaux qui font l'objet de recherches particulières mais dont les résultats sont parfois aléatoires. Dans le cas des

14 Marguerite Perroy, *Une ouvrière apôtre sociale, Maria Bardot*, Paris, Éd. Spes, 1931. Malgré son caractère hagiographique – et peut-être à cause de celui-ci – le livre de Perroy est intéressant en ce qu'il donne à voir la construction d'une identité, celle de la propagandiste idéale à travers la méthode biographique. J. Chabot, « Les syndicats féminins chrétiens et la formation militante de 1913 à 1936 : propagandistes idéales et héroïne identitaire », *Le Mouvement social*, n° 165, octobre-décembre 1993, p. 7–21. Quant à la biographie rédigée par Jacques Tessier et Jean Gruat, *Madeleine Tribolati, une grande dame du syndicalisme chrétien*, Paris, CFTC, 1996, elle n'échappe pas non plus aux écueils de l'hagiographie.

15 C'est en 1958 que Jean Maitron lançait, dans la revue *L'Actualité de l'histoire*, un appel pour une collaboration en vue de réaliser un *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*. Le premier volume paraissait en 1964 et le dernier en 1993. Pour en savoir plus sur Jean Maitron et le *Dictionnaire*, on consultera le numéro spécial qui lui est consacré dans la revue *Le Mouvement social*, n° 144, 1988.

16 On peut lire à ce propos les remarques de Claude Penetier, codirecteur de la quatrième série avec Jean Maitron, dans deux articles : « Deux ou trois choses que je sais du *Maitron* », *Communisme*, n° 15–16, 1987, p. 12–13, et « Lire le *Maitron* », *Le Mouvement social*, n° 144, 1988, p. 108–109.

femmes s'ajoute une autre difficulté : « [l'] absence de listes électorales, [et les] contrôles d'état civil limités par la méconnaissance du nom de jeune fille<sup>17</sup> ». L'ensemble de ces informations doit donc être manipulé avec une certaine prudence : d'une part notre corpus n'est pas homogène et comporte des lacunes en ce qui concerne les origines sociales et le cursus des militantes. D'autre part, il faut tenir compte des critères de sélection qui ont présidé à la conservation ou à l'élimination d'une notice par ces rédacteurs. Malgré les lacunes évidentes que comportent certaines notices, la somme des renseignements obtenus est surprenante.

Nous avons déjà présenté une analyse préliminaire du tableau du militantisme féminin chrétien durant l'entre-deux-guerres<sup>18</sup>; il n'est donc pas utile d'y revenir dans le détail. Cependant, il nous paraît nécessaire de rappeler, pour les compléter, un certain nombre d'éléments essentiels à notre démonstration. Sur 1 000 notices que nous avons retenues et soumises à l'analyse statistique, 206 appartenaient au syndicalisme chrétien (CFTC). C'est dire qu'un peu plus d'un cinquième de notre fichier est constitué de militantes chrétiennes. Ces femmes ont eu, à un moment ou à un autre de leur itinéraire, une activité significative dans leur organisation. Il s'agit pour la majorité de dirigeantes locales, régionales et nationales. En effet, nous avons retenu des notices des militantes où il est fait mention d'une responsabilité ou d'une influence réelle au sein du mouvement syndical; la seule mention d'une adhésion à une organisation n'était pas suffisante.

Quel portrait du militantisme féminin chrétien pouvons-nous dégager à la lecture de nos résultats? Un premier constat s'impose : durant l'entre-deux-guerres, le militantisme féminin chrétien est dominé par le monde des employées. Quelque 54,6 pour cent des chrétiennes sont des employées. Elles viennent à la fois du public – essentiellement des PTT (le service des postes, du téléphone et du télégraphe<sup>19</sup>) dont sont issues des militantes très actives – mais surtout du privé. Pour ce que nous en savons<sup>20</sup>, plusieurs d'entre elles travaillent dans le secteur des banques et des assurances mais aussi dans le commerce et notamment les grands magasins<sup>21</sup>. En ce sens, les

17 Pennetier, « Deux ou trois choses que je sais du *Maitron* », p. 13–14.

18 J. Chabot, « Les femmes syndicalistes chrétiennes dans le *Maitron* », dans Dreyfus *et al.*, *La part des militants*, p. 271–284.

19 Sur les emplois féminins dans le secteur public : Susan Bachrach, *Dames employées : The Feminization of Postal Work in XIXth Century France*, Brighampton, Haworth Press, 1984.

20 S'il est relativement aisé d'établir le métier des militantes, il est parfois impossible de préciser la branche d'activité (administration publique, banques, assurances) ou la catégorie socioprofessionnelle (secteur public ou secteur privé) à laquelle elles appartiennent.

21 À titre d'exemple, soulignons, qu'au début des années 1920, une militante très active à la Fédération du boulevard des Capucines, Suzanne Martin, cherche à organiser les employées du commerce et de la nouveauté. Elle considère que ce secteur d'activités a été trop longtemps négligé par le Syndicat des employées alors que ces travailleuses connaissent des conditions de travail très difficiles. *La Travailleur*, organe de la Fédération française des unions professionnelles de syndicats féminins, n° 41, janvier 1921. Sur les conditions de travail des employées du commerce : Anne-Sophie Beau, « Grand Bazar, modes d'emploi. Les employé-e-s d'un grand magasin lyonnais, 1886–1974 », thèse d'histoire, Université de Lyon-II, 2001.

militantes féminines ne se distinguent guère de leurs collègues masculins de la CFTC qui sont eux aussi majoritairement issus du monde des employés.

Une deuxième remarque sur le métier exercé par les militantes chrétiennes : il ne faudrait pas minorer le rôle et la place des ouvrières. Bien qu'elles soient moins nombreuses que les employées à militer au sein des groupements féminins, elles représentent tout de même près du tiers des militantes, soit 30,9 pour cent de notre population. La majorité est formée par les ouvrières de la couture. Ceci s'explique essentiellement pour deux raisons. Premièrement, le secteur de l'habillement et du textile demeure la branche industrielle où se retrouve près du tiers des ouvrières et si le travail des étoffes semble amorcer son déclin à compter des années 1920<sup>22</sup>, celui du textile demeure stable<sup>23</sup>. Quant aux secteurs de la couture, il recrute une main-d'oeuvre majoritairement féminine sauf pour les tailleurs qui sont généralement des hommes. Deuxièmement, les syndicats féminins effectuent une percée dans ces milieux grâce à l'action revendicative menée lors des grèves de la couture de 1917, 1919, 1920 ainsi que celle de 1923 qui mène à la signature d'un contrat collectif largement inspiré des revendications formulées par les syndicats chrétiens. C'est ainsi que les ouvrières de la couture ont donné de nombreuses militantes de valeur au syndicalisme chrétien : les Eugénie Beeckmans, présidente de l'Union centrale des syndicats de l'Abbaye, Mathilde Debray, vice-présidente de la Fédération du boulevard des Capucines et Maria Bardot, seconde vice-présidente de la Fédération et conseillère prud'homme, pour ne nommer que celles-là, sont parmi les figures de proue des organisations féminines et leur engagement lors des grèves de la couture y est pour quelque chose.

Que doit-on retenir de cette analyse concernant le métier? À n'en pas douter, la présence massive des militantes issues des syndicats d'employées façonne le discours et l'action des fédérations féminines. Mais encore faut-il être en mesure de dire comment le métier – c'est-à-dire une certaine position sociale – modèle l'histoire du militantisme au sein des organisations féminines. Autrement dit, est-il possible d'établir un lien entre leur statut social d'employée et le développement d'une conscience qui motive leur attitude et fonde leur intérêt? On en convient, ces problèmes dépassent le cadre de notre réflexion mais il nous faut souligner combien il nous paraît réducteur de s'en tenir à une vision binaire de la réalité qui opposerait le syndicalisme ouvrier comme étant nécessairement révolutionnaire alors que celui des employés procéderait tout

22 Selon les recensements généraux, la main-d'oeuvre globale employée dans le vêtement passe de 1 215 448 personnes en 1921 à 880 418 en 1936. Voir F. Blum, « Féminisme et syndicalisme. Les femmes dans la fédération de l'habillement 1914–1935 », mémoire de maîtrise, Paris I, 1978. Voir également l'article de Sylvie Zerner, « De la couture aux presses : l'emploi féminin entre les deux guerres », *Le Mouvement social*, n° 140, 1987, p. 9–25.

23 A.-M. Sohn, « Entre deux guerres. Les rôles féminins en France et en Angleterre », *Histoire des femmes*, tome 5, *Le XX<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de G. Duby et M. Perrot, Paris, Éd. Plon, 1992, p. 97–98; M. Guilbert, *Les fonctions des femmes dans l'industrie*, Paris, Éd. Mouton, 1966, p. 64–68.



entier d'une idéologie de collaboration de classe<sup>24</sup>. Par ailleurs, de nombreux sociologues se sont depuis longtemps penchés sur le milieu des employés et leurs recherches ont permis d'en mieux saisir les caractéristiques essentielles. Il n'est donc pas question de refaire ici le chemin de ces découvertes<sup>25</sup>.

Ceci dit, il nous semble important de marquer les limites d'une séparation trop nette entre les catégories sociales d'employées et d'ouvrières. Bien sûr, leur mode de vie et leur aspiration peuvent être différents et la condition ouvrière demeure durant cette période encore très pénible et très incertaine alors que les employées – surtout celles des services publics – profitent souvent d'une sécurité d'emploi qui fait cruellement défaut aux ouvrières<sup>26</sup>. Mais combien parmi les employées subissent des conditions de travail très dures alors que les salaires demeurent plus souvent qu'autrement médiocres? On ne le dira jamais assez : il n'y a pas plus d'automatisme de prise de conscience chez les ouvriers que chez les employés. Par ailleurs, la dureté des conditions de travail des employés – et dans le contexte de la rationalisation du tertiaire, ceci est encore plus vrai pour les femmes – peut conduire au développement de l'action collective. Enfin, il ne faudrait pas non plus négliger l'origine sociale des employées puisque plusieurs d'entre elles sont issues des milieux ouvriers. Les liens entre la catégorie d'employées et celle d'ouvrières sont peut-être moins ténus qu'il n'y paraît<sup>27</sup>. En ce sens, le sentiment d'appartenance à un groupe social profondément différent de celui des

24 C'est la thèse défendue par A. Delon dans son ouvrage *Les employés. De la plume d'oie à l'ordinateur, un siècle de luttes, origines et activité de la Fédération CGT*, Paris, Éd. Sociales, 1969. Ce texte militant contient par ailleurs beaucoup d'informations sur le monde des employés. Retenons pour notre part que Delon, dans un style polémique, insiste sur le fait que durant les années 1930 la catégorie des employés était tout entière dominée par les forces réactionnaires du syndicalisme chrétien au service du patronat!

25 Le monde des employés a fait l'objet de nombreuses études mais l'ouvrage de M. Crozier, *Le monde des employés de bureau*, Paris, Éd. du Seuil, 1965, demeure un classique ainsi que celui de C. Wright Mill, *Les cols blancs*, Paris, Éd. du Seuil, coll. Points, 1970. Pour une étude sociologique basée sur l'analyse de genre : Philippe Alonzo, *Femmes employées. La construction sociale sexuée du salariat*, Paris, L'Harmattan, 1996. Sur le syndicalisme des employés on peut se référer aux travaux de Jeanne Siwek-Pouydesseau, *Le syndicalisme des cols blancs*, Paris, L'Harmattan, 1996.

26 Déjà en 1913, des études menées par Maurice Halbwachs révélaient que les ouvriers consacraient la part la plus importante de leur budget à l'alimentation alors que pour les employés c'était les vêtements et le logement. M. Halbwachs, *La classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Éd. Gordon Breach, 1970 (rééd.). Pour une synthèse générale sur le travail des femmes en France : Sylvie Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éd. Odile Jacob, 2002.

27 Lors d'une enquête sociologique qui porte sur une période plus récente que celle que nous étudions, Daniel Bertaux a montré que des liens souvent assez étroits unissaient ces deux catégories sociales. En effet, leur origine sociale était souvent la même, c'est-à-dire ouvrière. Cette constatation vaut tout particulièrement pour les employées des services publics. Bien que l'enquête menée par Bertaux porte sur une population née durant l'entre-deux-guerres, alors que la nôtre est née avant la Première Guerre mondiale, nous croyons que les résultats seraient assez similaires. Daniel Bertaux, *Destins personnels et structure de classe*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Politiques, 1977, p. 20-34.

ouvrières ne va peut-être pas de soi pour bon nombre de militantes issues du milieu des employés<sup>28</sup>.

Une deuxième approche des biographies des syndicalistes chrétiennes permet de dégager un autre trait original de leur militantisme : 86 pour cent d'entre elles dont l'état matrimonial est mentionné dans les notices sont célibataires. Ce pourcentage est nettement supérieur à la proportion affichée dans l'ensemble du fichier qui se situe à 38,5 pour cent. Sans reprendre l'ensemble des conclusions que nous avons exposées dans un précédent article<sup>29</sup>, ces chiffres appellent un commentaire : pour les militantes des syndicats chrétiens, l'engagement est vécu comme un appel, souvent « mystérieux », selon leur propre terme, mais toujours décisif dans la mesure où il s'agit de l'appel qui fait les vocations. Cette vocation, les militantes ne l'exercent pas au sein d'une communauté religieuse mais dans le cadre de leur métier, dans le monde du travail. D'ailleurs, elles n'hésitent pas à se décrire comme des « apôtres sociales ». Ainsi défini, leur engagement exige un investissement total et, en ce sens, il est présenté comme étant incompatible avec le mariage et la famille.

Les témoignages dont nous disposons sont conformes à un même modèle qui n'est pas sans rappeler les récits des croyants. La militante est d'abord touchée par une lumière décisive qui lui révèle sa vocation intime : « C'est une vocation toute spéciale pour laquelle il faut un appel de Dieu [...] semblable à celui de Saint Paul [*sic*] sur le Chemin de Damas<sup>30</sup>. » À la suite de cette révélation, la militante entrevoit ce que sera son engagement. À l'occasion du décès de Maria Bardot, sa collègue Marguerite Lafeuille, secrétaire générale de la Fédération du boulevard des Capucines, rappelait aux militantes les voies par lesquelles Bardot a concrétisé sa vocation : « Ayant vu la lumière, elle n'y ferma point les yeux, mais de toute son âme, de tout son cœur, résolut de la suivre<sup>31</sup>. » Si l'emploi du lexique religieux pour décrire l'engagement militant n'est pas l'usage exclusif des syndicalistes chrétiennes<sup>32</sup>, il n'en demeure pas moins que, si elles usent de ce procédé argumentaire pour justifier leur condition de célibataire, c'est sans aucun doute parce que celle-ci les situe en marge des normes sociales de l'époque. Dans un milieu profondément

28 C'est le cas de Madeleine Tribolati avec qui nous avons eu des entretiens à Paris en 1989 et 1990.

D'origine ouvrière, cette militante de la Fédération du boulevard des Capucines était fière d'avoir réussi des études qui lui ont permis d'obtenir un poste de secrétaire dans un bureau. Elle nous a confié alors qu'elle se sentait à la fois très proche du monde ouvrier de par ses origines sociales mais qu'elle s'en distinguait de par son métier et sa formation.

29 Chabot, « Les femmes syndicalistes chrétiennes dans le *Maitron* », p. 277–278.

30 Mathilde Debray, « L'apôtre sociale », *La Travailleuse*, janvier 1927.

31 M. Lafeuille, « Maria Bardot, 28 juillet 1884 – 9 janvier 1927 », *La Travailleuse*, n° 93, février 1927.

32 Sur cette question toujours délicate à traiter, on lira avec profit l'article de Marc Lazar à propos des militants communistes, « Le Parti et le don de soi », *Vingtième siècle*, n° 60, 1998, p. 35–42. On peut aussi se référer aux textes de : René Lemarquis, « Les religieux et le militantisme dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* », dans *La part des militants*, sous la direction de Drefus *et al.*, p. 285–311; Françoise Richou, « Apprendre à combattre : l'engagement dans la Jeunesse ouvrière chrétienne (1927–1987) », *Le Mouvement social*, n° 168, 1994, p. 51–83.

catholique marqué par la doctrine traditionnelle sur le rôle de l'épouse et de la mère au foyer, l'engagement des syndicalistes chrétiens magnifié à l'instar de la vocation religieuse paraît sans doute plus acceptable. Quoiqu'il en soit, une réalité demeure incontournable, militantes à temps plein, sans charge de famille, les syndicalistes chrétiennes n'hésitent pas à s'investir dans leur organisation et paraissent en mesure de la doter d'une structure stable et de développer une action revendicative cohérente avec les objectifs poursuivis. C'est donc à travers leurs pratiques et non seulement leurs discours que les militantes manifestent l'affirmation d'une prise de conscience de leur spécificité en tant que syndicalistes et célibataires engagées.

Notre portrait du syndicalisme féminin chrétien aborde deux autres facettes de la vie militante, à savoir sa durée et les lieux d'implantation. Par rapport à ces deux phénomènes, les chrétiennes ne se distinguent guère de l'ensemble de la population militante que nous avons étudiée. Toutefois, il nous faut préciser combien la durée de la vie militante demeure difficile à établir de façon précise à partir des notices du *Maitron*. Cependant, il est clair que les chrétiennes ont une vie militante d'une durée comparable aux femmes de la Confédération générale du travail (CGT) ou à celles de la Confédération générale du travail unifiée (CGTU) communiste, les deux confédérations syndicales d'importance durant les années 1920–1930. Selon nos calculs, les chrétiennes militent en moyenne un peu moins de huit ans au sein de leurs organisations. Les cégétistes se situent autour d'une moyenne de huit ans alors que les syndicalistes de la CGTU sont un peu en retrait avec une moyenne de six ans. Par ailleurs, nous savons que de nombreuses dirigeantes chrétiennes ont une activité militante de plus de 20 ans. De la même manière, rien ne distingue le militantisme féminin chrétien en ce qui a trait aux lieux d'implantation. La majorité des militantes se retrouve dans la région parisienne alors que les lignes de force du syndicalisme féminin chrétien ressemblent fortement à celles du mouvement syndical dans son ensemble et demeurent celles de la France industrielle.

Dans la deuxième partie de notre article, nous allons poursuivre ce premier croquis du militantisme féminin chrétien. À partir d'une étude qualitative basée sur des biographies individuelles, nous suivrons les itinéraires militants afin d'en préciser les logiques et les particularités dans le cadre de l'expérience d'organisations syndicales séparées.

### **Parcours, itinéraires et trajectoires : les voies croisées de destins parallèles**

L'étude du syndicalisme féminin chrétien durant l'entre-deux-guerres permet de retrouver des femmes étonnantes dont l'engagement syndical semble avoir été total au point où il est très difficile de trouver des informations concernant leur vie privée. Selon les militantes, l'engagement syndical exige un don total de soi et ne laisse place à aucune autre activité. Il s'agit bien sûr d'une construction *a posteriori* qui se donne à lire à partir des témoignages, des récits ou encore, comme dans le texte que nous citons, d'un appel à

l'engagement. Dans l'extrait qui suit, l'auteure n'hésite pas à décrire la vie austère qui attend la future militante lorsqu'elle emprunte l'image de la propagandiste idéale :

Leur tâche est rude, peut-être. Apostolat ne veut-il pas dire, en somme, sacrifice? C'est donc le sacrifice qui est à la base de la mission de propagandiste. [...] Propagandiste? Mais alors c'est pour elle moins de joies de famille; c'est cette intimité avec une âme chère qu'elle ne pourra plus cultiver; c'est son temps dont elle ne disposera plus; c'est une situation d'avenir qu'elle sacrifie peut-être<sup>33</sup>.

En revanche, qu'il s'agisse de l'engagement syndical, de la formation reçue, de l'expérience acquise au sein des organisations, il est possible de retracer les logiques militantes qui structurent les itinéraires.

Il ne saurait être question de rendre compte de l'ensemble de ces vies militantes consacrées au syndicalisme. Il nous suffira de retracer un certain nombre de parcours à la fois exemplaires du portrait du militantisme féminin que nous avons brossé jusqu'ici mais aussi exceptionnels dans la mesure où il s'agit souvent des trajectoires fulgurantes des figures de proue du syndicalisme chrétien, c'est-à-dire des dirigeantes des organisations féminines.

Parmi les personnalités phares des syndicats féminins, il faut sans doute donner la première place à Maria Bardot. Née à Epernay le 25 juillet 1884, elle meurt de la tuberculose à Paris en 1927. Elle a alors 43 ans. Après avoir étudié chez les soeurs de Saint-Paul-de-Chartres, elle débute, à l'âge de 12 ans, comme apprentie chez Beer, une maison de couture parisienne. Elle gravit tous les échelons de sa profession pour finalement devenir « première main », c'est-à-dire parmi les couturières les plus compétentes. Militante de la première heure aux syndicats de l'Impasse Gomboust, elle est élue, en 1909, présidente du Syndicat de la couture. Sa nouvelle tâche, très prenante, l'oblige à s'établir à son compte comme ouvrière à domicile.

Élève de l'École normale sociale (ENS), fondée à Paris par Andrée Butillard pour y former l'élite des syndicats féminins, Maria Bardot y reçoit une éducation complète qui fait d'elle une propagandiste compétente. À compter des années 1916–1917, elle abandonne son métier et devient permanente appointée à la Fédération du boulevard des Capucines. En 1919, elle est élue vice-présidente de la Fédération, poste qu'elle occupera jusqu'à sa mort en 1927. En 1920, l'Union professionnelle féminine du vêtement, affiliée à la Fédération, est fondée. Maria Bardot en est l'une des principales dirigeantes avec Mathilde Debray. Bardot oeuvre non seulement au sein des organisations féminines mais on la retrouve également à des postes de direction au sein de la CFTC. C'est ainsi qu'elle est secrétaire de la Fédération française du vêtement – qui regroupe les syndicats masculins et féminins – affiliée à la

33 « Appel aux propagandistes », *La Travailleuse*, n° 42, février 1921.

Confédération chrétienne. Elle siège également au Bureau confédéral, ainsi qu'à la Fédération internationale du vêtement. En 1920, elle devient la première syndicaliste chrétienne élue conseillère prud'homme battant par 97 voix Jeanne Bouvier, militante cégétiste bien connue<sup>34</sup>. Elle sera constamment réélue jusqu'en 1927. De 1917 à 1923, des grèves éclatent dans la couture et constituent autant d'occasions pour les syndicats chrétiens de se tailler une place aux côtés des cégétistes. Maria Bardot tente alors d'obtenir la reconnaissance des pouvoirs publics pour siéger aux commissions mixtes qui élaborent un statut de la couture parisienne. Elle y parvient en 1923, puisqu'à la suite du conflit, les syndicats chrétiens obtiennent la signature d'une convention collective qui règle les conditions de travail de milliers d'ouvrières. À cette occasion, Maria Bardot et Eugénie Beekmans, sa collègue de l'Union centrale des syndicats de l'Abbaye, seront parmi les signataires du contrat.

Sa trajectoire fulgurante, ses compétences remarquables et son caractère combatif font de Maria Bardot une figure emblématique. Après son décès, Maria Bardot suscite une véritable légende, elle devient l'héroïne à laquelle il est possible de s'identifier. Les syndicats féminins instaurent le « prix Maria Bardot » remis chaque année à la meilleure propagandiste. Des cercles d'études portent son nom, alors que des conférences publiques présentent sa vie et son oeuvre aux jeunes syndiquées. Elle fait l'objet d'un culte souvent naïf alors qu'elle devient « l'apôtre bien-aimée » et que l'on fait chanter des messes pour elle en la basilique du Sacré-Coeur de Paris.

Si Maria Bardot est l'apôtre bien-aimé, Marie-Louise Danguy devient la propagandiste idéale. Née à Paris en décembre 1891, elle décède au Pecq en 1989. En 1909, elle devient employée de banque à l'Union parisienne, elle y travaille jusqu'en 1919. À cette époque, elle hésite sur la voie à suivre : restera-t-elle à la banque ou se fera-t-elle religieuse? À cet égard, deux événements vont s'avérer déterminants. Le premier est sa rencontre avec Andrée Butillard qui lui fait connaître les syndicats féminins de la Fédération du boulevard des Capucines auxquels elle adhère en 1918. Le deuxième est son engagement en 1919 lors de la grève des banques. Désormais, c'est à l'organisation syndicale que Danguy va consacrer toutes ses énergies. Butillard reconnaît chez la jeune femme des qualités de propagandiste qu'elle va s'appliquer à développer. D'ailleurs, en 1922, elle reçoit le « prix Brellaz » décerné à la meilleure propagandiste. Pendant plus de 20 ans, cette femme toute menue va sillonner la France prononçant des conférences sur les sujets les plus divers, prodiguant conseils et encouragements en rappelant le rôle essentiel du mouvement syndical, en général, et des syndicats féminins en particulier.

En 1918, Marie-Louise Danguy est élue au conseil du Syndicat des employées. En 1921, elle siège au bureau de la CFTC et devient un cadre

34 Sur Jeanne Bouvier on se reportera à : *Mes mémoires. Une syndicaliste féministe, 1876-1935*, Paris, La Découverte/Maspero, 1983. Cette réédition du texte original a été préparée et annotée par Daniel Armogathe et Maïté Albistur.

important de la centrale chrétienne où elle est chargée des relations entre les syndicats féminins et masculins. La même année, lors de la fondation à Luxembourg de la Fédération internationale des syndicats chrétiens d'employés, elle est une des délégués de la CFTC avec Gaston Tessier, le secrétaire général de la centrale. En 1935, la CFTC décide la création d'une Commission féminine confédérale chargée de préparer pour le Congrès national annuel une série de rapports sur le travail féminin. Marie-Louise Danguy en prend la direction avec sa collègue « cheminote », Marcelle Berdin. En 1937, elle est nommée secrétaire générale de l'Union centrale des syndicats féminins qui est née de la fusion des deux grandes fédérations féminines, celle de l'Abbaye et celle des Capucines.

Cette présentation serait incomplète si on n'y faisait figurer une militante de l'Union centrale des syndicats de l'Abbaye. Nous retenons la figure exemplaire de Jeanne Graff, même si, malheureusement, nous ne possédons aucune indication sur ses origines sociales. En revanche, son activité professionnelle et syndicale nous est bien connue. Jeanne Graff a œuvré pendant plus de 32 ans au sein des syndicats féminins alors même qu'elle a mené, en parallèle, une intense activité militante dans les associations catholiques. Jeanne Graff adhère au syndicat des institutrices privées en 1907. À compter de 1922, elle devient secrétaire générale permanente de l'Union centrale des syndicats de l'Abbaye. La même année et jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, elle est déléguée au Bureau confédéral. En 1937, elle devient secrétaire à la documentation à l'Union centrale des syndicats féminins, organisation née de la fusion des deux grandes fédérations féminines. Elle est aussi membre de la Commission féminine confédérale. Durant toute sa vie militante, elle s'occupe activement de l'organe de l'Union centrale, *La Ruche syndicale* dont elle est la gérante. Jusqu'en 1939, elle demeure une propagandiste active et contribue à la formation militante par de nombreux articles pour la rubrique « L'Action syndicale féminine » dans la revue de la CFTC, *Syndicalisme*.

Jeanne Graff se distingue par ses activités militantes parallèles au mouvement syndical. En effet, on la retrouve régulièrement à titre de participante ou de déléguée lors des congrès des associations catholiques sociales. Elle assiste aux Semaines sociales, aux congrès de l'Association catholique de la jeunesse française (ACJF), ainsi qu'aux réunions de la très conservatrice Ligue patriotique des françaises. Elle milite également à l'Union nationale en faveur du droit de vote des femmes. Elle est aussi déléguée des syndicats de l'Abbaye à l'Action sociale de la femme<sup>35</sup>.

Nous pourrions ajouter beaucoup d'autres exemples à cette galerie de portraits de militantes. On peut penser à Marguerite Lafeuille, personnalité sans doute moins flamboyante que sa collègue Marie-Louise Danguy, mais qui

35 Pour une présentation générale et une bibliographie des diverses associations catholiques féminines nous renvoyons le lecteur au guide publié par le Cedias-Musée social : F. Blum, C. Chambelland et M. Dreyfus, « Mouvements de femmes (1919–1940). Guide des sources documentaires », *Vie sociale*, n° 11–12, 1984.

figure tout de même parmi les meilleures organisatrices de la Fédération du boulevard des Capucines : les rouages du mouvement syndical n'ont aucun secret pour elle. Elle milite à la Fédération féminine à titre de secrétaire générale, mais aussi à la très importante Fédération des employés<sup>36</sup> dont elle est la vice-présidente jusqu'en 1944, et à la CFTC toujours au poste de vice-présidente. Son activité dépasse le cadre national puisqu'elle est également membre du conseil de la Confédération internationale des syndicats chrétiens et membre du bureau de la Fédération internationale des syndicats chrétiens d'employés. En 1932, elle est nommée auprès du Bureau international du travail où elle s'occupe des problèmes relatifs au travail féminin.

Le parcours d'Eugénie Beeckmans ressemble à celui de nombreuses dirigeantes de l'Union centrale des syndicats de l'Abbaye. En 1925, cette ouvrière de la couture devient présidente de l'Union. Elle occupe le même poste à la Fédération du vêtement qui regroupe les syndicats féminins et masculins affiliés à la CFTC. Durant les années 1930, elle sera vice-présidente de la centrale chrétienne. Parallèlement à ses fonctions au sein de l'organisation syndicale, elle est élue au Conseil supérieur du travail. Elle est également élue à l'Office départemental des pupilles de la nation, mis sur pied par le gouvernement français après la Première Guerre mondiale pour veiller, entre autres, à l'éducation des orphelins de guerre. Durant sa vie militante, elle manifeste un intérêt particulier pour les questions touchant la formation professionnelle des ouvrières et lutte en faveur d'un contrat garantissant un apprentissage technique adéquat pour les jeunes ouvrières. Au sein des organisations syndicales de l'Abbaye, elle organise l'enseignement technique en mettant sur pied les cours dans le cadre de la loi Astier sur l'enseignement technique élémentaire<sup>37</sup>. En 1929, elle reçoit du gouvernement la prestigieuse médaille d'argent de l'enseignement technique pour le travail accompli.

Malgré son parcours atypique, il nous faut dire quelques mots sur Marcelle Berdin puisqu'elle est l'une des rares militantes issues de la Fédération des cheminots. Dans ce secteur particulier d'activité, les syndicats chrétiens ne sont pas séparés en organisations féminine et masculine. Les militantes qui réussissent à obtenir des postes de direction demeurent des exceptions. Berdin est l'une d'entre elles. Durant les années 1930, elle est déléguée au bureau de la CFTC et au bureau de la Fédération des cheminots. À compter de 1935, elle est élue au poste de présidente de la Commission féminine de la CFTC. C'est à ce titre qu'en 1937, elle préside le congrès d'unification des deux fédérations féminines qui donne naissance à l'Union centrale des syndicats féminins.

Au terme de cette présentation forcément incomplète, que doit-on retenir?

36 Michel Launay a bien montré que, durant l'entre-deux-guerres, la Fédération des employés constitue l'organisation la plus importante au sein de la centrale chrétienne que ce soit par le nombre de ses adhérents ou l'influence de ses dirigeants. *La C.F.T.C. Origines et développement*, p. 215-216.

37 Sur l'enseignement technique en général et sur la loi Astier en particulier : B. Charlot et M. Figeat, *Histoire de la formation des ouvriers, 1789-1984*, Paris, Minerve, 1985, chapitre I, troisième partie.

Résumons-nous. Ces femmes, travailleuses, chrétiennes et célibataires militent au syndicat parce que celui-ci leur offre la possibilité de réaliser leurs aspirations sociales et professionnelles. D'origines et de conditions sociales modestes, ces employées et ces ouvrières trouvent au sein des organisations féminines une forme de promotion sociale ainsi que de nombreuses gratifications : elles accèdent à des postes de responsabilité où elles prennent de réelles décisions; elles exercent des tâches administratives complexes; elles ont la possibilité de nouer des contacts sociaux stimulants en collaborant avec leurs collègues masculins au sein des organisations mixtes; elles peuvent espérer améliorer leurs conditions sociales et économiques ainsi que celles de nombreuses travailleuses; comme nous l'avons vu en examinant de plus près le parcours de certaines militantes, elles obtiennent également une reconnaissance sociale par le biais de leurs activités syndicales de représentation auprès de différents organismes, ce qui se traduit souvent par l'obtention de distinctions officielles. Autrement dit, leur militantisme au sein des organisations féminines leur offre la possibilité de s'employer à des activités sociales et professionnelles généralement réservées aux hommes.

### **Conclusion**

Le syndicalisme féminin chrétien procède d'un mode d'organisation exclusivement féminin. Ce type de culture organisationnelle traduit-il une vision particulière des rapports sociaux de sexe et, si c'est le cas, a-t-il favorisé l'émergence de militantes d'envergure? Nous pensons être en mesure de répondre à cette question par l'affirmative. Dans une société basée sur des rapports sociaux de sexe inégalitaires, les syndicats féminins en tant qu'organisations autonomes offrent aux militantes un cadre qui leur permet d'échapper aux contraintes sociales imposées à leur sexe. Les militantes ne sont pas ici touchées par la discrimination sexuelle qui limite les postes dans le mouvement social mixte et définit la condition sociale des femmes dans la société globale. En effet, la modestie de leurs origines n'est aucunement un obstacle à l'exercice de leurs capacités. Elles peuvent accéder à tous les postes de responsabilité au sein du syndicat, que ce soit au plan local, régional ou national. Elles élisent elles-mêmes leurs dirigeantes qui sont en mesure d'exercer pleinement leurs fonctions. Elles fixent leurs objectifs ainsi que les buts à atteindre et décident des moyens appropriés pour les réaliser. Elles disposent ainsi d'une expérience réelle et d'un capital de crédibilité précieux lorsqu'elles oeuvrent au sein des organisations mixtes. Par ailleurs, le caractère respectable de leur militantisme défini comme une vocation sociale en accord avec leurs valeurs et leur foi leur confère un statut honorable atténuant les difficultés liées à leur célibat.

Les résultats de notre analyse ont bien montré l'intérêt pour les chercheurs de ne pas négliger le recours à la méthode biographique lorsqu'il s'agit de restituer les logiques qui structurent les itinéraires militants. Cependant, il est peut-être nécessaire d'en marquer également les limites. Effectivement, l'étude comparée de biographies ne nous permet pas de mesurer l'influence



concrète exercée par les militantes lorsqu'elles sont confrontées aux réalités de l'exercice du pouvoir au sein du mouvement syndical mixte. Comme l'a souligné Michelle Perrot, l'organisation de syndicats séparés pour les femmes présente le risque du ghetto. Elle poursuit en soulignant que : « En ce qui concerne les femmes, on retrouve toujours ce problème : l'entre soi, sans doute favorable à une conscience, mais qui présente le risque qu'on vous laisse dans votre coin [...] »<sup>38</sup>. » Pour bien prendre la mesure de ce problème, il nous faudrait examiner la place et le rôle des militantes lors des mouvements revendicatifs qui engagent les syndicats féminins et masculins. Il serait aussi intéressant de mesurer leur capacité à intervenir et à influencer les orientations de la CFTC lors des grands débats qui secouent le mouvement syndical et qui déterminent concrètement la condition des travailleuses. On peut penser ici à la question fondamentale du travail des femmes et, en particulier, des femmes mariées lors de la crise économique des années 1930. Cela étant dit, il nous semble possible d'affirmer que, pour les militantes chrétiennes de l'entre-deux-guerres, les organisations féminines ont joué un rôle à la fois intégrateur et émancipateur. Intégrateur, puisqu'elles offrent à des femmes célibataires une structure d'accueil susceptible de légitimer leur place au sein de la société. Émancipateur, dans la mesure où il a favorisé l'expression d'aspirations sociales différentes et positives chez des femmes de condition souvent très modeste.

38 M. Perrot, « Des origines à la Seconde Guerre mondiale », *Femmes et syndicalisme d'hier à aujourd'hui*, Paris, VO Éditions, 2000, p. 22.